

## Édito

**M**ars a fait la part belle aux électeurs. Mai sera le mois, dans *Passerelle* tout au moins, des habitants. Concertation, implication, participation, riverains, usagers, citoyens... difficile de se retrouver dans ce dédale terminologique. Aussi, ce 7<sup>e</sup> numéro tente de mettre en lumière enjeux, notions et pistes de réflexion autour de la place de l'habitant dans l'aménagement et l'urbanisme.

Camille Gardesse s'interroge sur l'implication des habitants organisés et non organisés dans le projet des Halles à Paris, tandis que Théodora Manola traite du rôle du paysage dans l'entrée des affects en politique. Profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Camille Gardesse qui a rejoint l'équipe de rédaction de *Passerelle*. Un entretien avec Patrick Norynberg, directeur général adjoint au Blanc Mesnil, apporte

le regard d'un professionnel sur les possibilités et les conditions d'implication des habitants dans la chose publique locale.

Sur le même thème, deux travaux sont présentés : le mémoire d'HDR de Jodelle Zetlaoui-Léger, portant sur la programmation concertée et participative, ainsi qu'une recherche de Guillaume Faburel relative à la prise en compte de la perception habitante de l'environnement pour rendre les mesures plus légitimes.

Outre les autres rubriques habituelles, le garde-fou de Mathilde Cordier invite à réfléchir à la place du tri sélectif au sein de l'Institut, pour l'instant quasi inexistant. L'association *Passerelle* est volontaire pour s'impliquer sur cette question. Bonne lecture !

Hélène Béguin et Théodora Manola



La place de l'habitant dans l'urbanisme

## Dossier - L'habitant dans l'aménagement et l'urbanisme

### L'implication des habitants organisés et non organisés dans les projets d'urbanisme

**D**epuis plus de vingt ans, un ensemble de dispositifs législatifs et réglementaires incite à associer davantage et à faire *participer* les citoyens, souvent désignés par le terme *habitants*, aux projets d'urbanisme en France. Des questions d'ordre terminologique se posent : les pouvoirs publics utilisent fréquemment le terme de *participation*<sup>1</sup> des habitants pour désigner des dispositifs qui recouvrent des processus et des degrés d'implication très divers. Par ailleurs, deux figures d'acteurs *habitants* sont à distinguer : celle de *l'habitant organisé*, membre ou dirigeant associatif, et celle de *l'habitant non organisé*, non institutionnellement marqué par une affiliation à une organisation.

**“ Au regard de la forte dimension métropolitaine des Halles, l'opération de réaménagement aurait pu donner la possibilité aux décideurs d'impliquer dans un projet d'urbanisme différentes figures d'habitants. ”**

#### Inégalités d'accès aux instances participatives

Ces différentes figures n'ont pas les mêmes possibilités et réalités de participation dans les dispositifs mis en place. Les *habitants organisés* sont souvent en situation de monopoliser le dialogue avec les pouvoirs publics, et ce pour des raisons structurelles :

► sociales : les populations les moins favorisées socio-économiquement n'ont ni la proximité sociale, ni la maîtrise des langages politiques, ni la connaissance des fonctionnements sociaux et politiques nécessaires pour se positionner spontanément en tant qu'acteurs dans une organisation et dans un débat public<sup>2</sup>.

Ce sont principalement les personnes issues de classes moyennes qui se rassemblent en associations et investissent le plus les instances démocratiques<sup>3</sup>.

► territoriales : les populations mobilisées pour des projets d'urbanisme sont généralement celles qui résident sur le territoire concerné.

► politiques : la vision politique de l'exercice de la démocratie en France favorise la *concertation* avec des représentants institutionnels ou associatifs. Les pratiques participatives pouvant mettre en cause la légitimité des élus et des techniciens-experts, ceux-ci cherchent à encadrer l'implication des habitants, et dialoguent de préférence avec les *habitants organisés*, respectueux

des formes instaurées par l'institution parce qu'y trouvant eux-mêmes leur légitimité.

Cependant la volonté d'élargissement affirmée dans les discours publics fait entrer les *habitants non organisés* dans les arènes participatives.

Dans cette nouvelle distribution, [...]

➔ **Suite page 5**

## Sommaire

- ➔ Édito, p. 1
- ➔ Thèses en cours, p. 2
- ➔ Dates à retenir, p. 2
- ➔ Recherches, p. 3
- ➔ Dossier, p. 1-4-5
- ➔ Entretien, p. 6-7
- ➔ Publications, p. 8
- ➔ Garde-fou, p. 8



Institut d'Urbanisme de Paris  
Université Paris XII-Val-de-Marne  
Site du Mail des Mèches  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex, France  
[www.univ-paris12.fr/iup](http://www.univ-paris12.fr/iup)

ÉCOLE DOCTORALE  
**EGEE**  
Économie, Gestion Et Espace

### **Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français**

Les territoires ruraux, éloignés des métropoles et de leur périphérie, semblaient condamnés au déclin démographique et économique. Les travaux dominants en Science Régionale permettent d'expliquer le processus de métropolisation et la périurbanisation que connurent les pays industriels à partir des années 1980. Ces travaux semblent néanmoins impuissants face au dynamisme de certains territoires ruraux isolés. Ces territoires éloignés des grandes agglomérations attirent de nouveaux résidents, connaissent une progression rapide des emplois et du revenu. Cette dynamique de développement socioéconomique des espaces non métropolitains interroge la théorie et les experts. La déconnexion croissante entre lieux de production et lieux de consommation obligent à revoir les fondamentaux du développement local, de l'aménagement et de l'urbanisme. La capacité productive des espaces ne suffit plus pour décrire et expliquer les dynamiques socioéconomiques et démographiques locales. Produire et exporter des biens et services ne génère qu'une part des revenus injectés dans un territoire. Les revenus de transferts (base sociale), les salaires de la fonction publique (base publique), les salaires des actifs travaillant dans une zone d'emploi différente de celle où ils résident, les retraites et les dépenses des touristes (base résidentielle) sont autant de flux de revenus qui irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive. En amont de ces mécanismes se pose la question des avantages comparatifs, non plus uniquement productifs mais également résidentiels. Particulièrement hétérogènes, encore productifs, de plus en plus résidentiels et récréatifs, les espaces ruraux français constituent un terrain d'étude favorable pour comprendre l'émergence, les atouts et les limites d'un (ou des) modèle(s) de développement non métropolitain.

Directeur de thèse : Laurent DAVEZIES

Thèse soutenue en décembre 2007 - Mention : très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité

Magali TALANDIER



ATER à l'Institut d'Urbanisme de Paris

## Echantillon des thèses en cours

LAERON

Cécile (dir. M-P. Lefevure)

### **Rénovations urbaines : les acteurs et le relogement. Analyse des temporalités de l'action publique de relogement**

Cinq ans après les premières opérations de rénovation urbaine, les actions de relogement se multiplient et constituent aujourd'hui un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs concernés. Pour y répondre, nous supposons qu'ils ont transformé les pratiques et les repères temporels de leur action en multipliant les catégories de relogement (temporaires, provisoires, d'urgence...) et les structures partenariales temporaires (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale...). Notre objectif est de comprendre en quoi les nouvelles temporalités du relogement sont à la fois une contrainte opérationnelle, un enjeu stratégique et un facteur de changement pour les acteurs et les organisations concernés.

NGUYEN

Nhat Quang (dir. G.Knaebel et J.C.Driant)

### **Les villages périphériques et le schéma directeur Hanoi 2020 : de l'espace rural à l'espace urbain**

La thèse porte sur la relation entre deux éléments opposés : tradition et modernité. D'un côté, le village : symbole du Vietnam rural, entité socio-spatiale qui s'enracine dans l'origine de la tradition urbaine d'Hanoi. De l'autre, le schéma Hanoi 2020 : l'image d'une ville moderne, un saut dans les démarches d'urbanisme et de développement, qui représente aussi des changements profonds pour l'économie et les aspects sociopolitiques de la ville. Dans ce contexte, il nous faut d'abord comprendre les notions de tradition et de modernité, et leur rapport avec l'espace villageois et urbain. L'objectif est d'aider à limiter les erreurs et à compléter par des mesures nécessaires le processus d'urbanisation et de développement d'Hanoi.

LIU

Xiaoming (dir. M.Savy)

### **Logistique et aménagement du territoire : nouveaux enjeux et nouvelles méthodes**

La logistique est une activité privée utilisant intensivement le domaine public, par la consommation de foncier et l'utilisation massive du réseau routier. Cette situation crée des problèmes en termes de paysages urbains, pollution de l'air, saturation et dégradation des équipements routiers. La thèse vise deux objectifs : comprendre, en prenant appui sur les études pour le schéma logistique départemental de Seine et Marne, comment favoriser un développement des activités logistiques en offrant des opportunités pour les entreprises tout en assurant un développement durable. Explorer, par le cas de la Seine et Marne, des méthodes permettant d'insérer convenablement des sites logistiques dans leur environnement dans une perspective d'aménagement logistique équilibré du territoire.

Vous trouverez le détail de toutes les thèses réalisées au CRETEIL sur le site de l'IUP - <http://www.univ-paris12.fr/iup>

### Juin

► **3 juin** - Action publique et mobilisations face aux populations mobiles "indésirables", Colloque à l'ENS de Cachan.

► **9-10 juin** - Environnement et milieu urbain, Colloque organisé par

D.Bourg (Université de Lausanne), J.Lévy (EPFL), M.Lussault (Université François Rabelais, Tours), T.Paquot (IUP Paris 12) et C.Younès (ENSA-La Villette), IUP Paris 12, Créteil.

### Septembre

► **10-12 septembre** - Faire une ambiance, Colloque international organisé par l'UMR Ambiances architecturales et urbaines, Grenoble.

### Novembre

► **Début novembre** - 1<sup>er</sup> séminaire du Centre franco-chinois Ville & Territoire (Université de Paris 12 et Université de Nankin), Nankin.

## Projet d'urbanisme et participation des habitants

*La programmation concertée et participative :  
une démarche heuristique et démocratique pour les projets d'urbanisme*

Ce document de 398 pages analyse la façon dont l'élaboration et plus spécifiquement la programmation des projets d'urbanisme à l'échelle des villes et des quartiers a évolué ces dernières années en France, face à la demande croissante des citoyens d'être davantage impliqués dans les "affaires de la Cité" et alors que l'on assiste depuis 20 ans à une multiplication d'injonctions réglementaires invitant à promouvoir des dispositifs concertés voire participatifs dans les différents domaines de l'aménagement de l'espace.

La 1<sup>ère</sup> partie vise à établir que la question de l'élargissement des systèmes d'acteurs impliqués dans des procès programmatiques s'est posée et n'a pu commencer à se concrétiser qu'à partir du moment où hauts-fonctionnaires d'une part et chercheurs-praticiens de l'aménagement et de la construction d'autre part, ont pu se départir d'une approche purement scientifique – basée sur le modèle des sciences exactes – et rationaliste – fondée sur la recherche de la "solution optimale" – de ce type de démarche. Ce changement de posture engagé au cours de la seconde moitié des années 60 et inspiré des apports des théories de la décision, n'a toutefois pas suffi pour que les citoyens soient du même coup considérés en France par les élus et les techniciens, comme un pôle d'acteurs à part entière de la production de l'espace.

La 2<sup>e</sup> partie de l'ouvrage étudie l'émergence de la problématique de la participation des habitants dans la production urbaine en France depuis une quarantaine d'années et essaye de qualifier précisément la portée de plusieurs expériences considérées comme emblématiques. Sur la base de plusieurs sources, l'auteur montre que bien souvent, sont qualifiées de participatives ou de concertées des démarches qui

ne dépassent en fait pas le stade de la consultation faute d'une véritable articulation entre dispositifs participatifs engagés et ingénierie des projets. Lorsque ces niveaux sont effectivement dépassés, elle note alors que les interlocuteurs privilégiés par les maîtres d'ouvrage restent les habitants les plus organisés, et plus précisément, les représentants associatifs dont certains se constituent en véritables groupes d'experts. Elle constate également que les aspects sur lesquels des habitants sont sollicités apparaissent en général secondaires par rapport aux autres dimensions des projets. Enfin, elle remarque globalement dans les expériences recensées, une tendance à la multiplication des outils mis en oeuvre mais qui restent mobilisés de façon ponctuelle et/ou peu intégrée aux démarches de projet dans leur ensemble, telles que les conduisent de leur côté, parallèlement, les techniciens.

La 3<sup>e</sup> partie est consacrée à la présentation d'une "démarche de programmation concertée et participative" que l'auteur a eu l'occasion de développer et d'appliquer depuis le milieu des années 90 pour des projets d'aménagement urbain et de construction d'équipements publics. Cette approche trouve ses fondements dans les travaux du Design Methods Movement anglo-saxon et dans ceux menés par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment au début des années 90. De ces expériences, sont tirés des enseignements sur les conditions de mise en oeuvre d'une telle démarche et sur ses différents apports.

*Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches soutenu le 14 décembre 2007 par Jodelle Zetlaoui-Léger, maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris.*

Jodelle ZETLAOUI-LÉGER (maître de conférences à l'IUP)

## Prendre en compte la perception habitante de l'environnement pour rendre les mesures plus légitimes

*La question de l'évaluation dans le domaine des transports de marchandises en ville*

L'habitant figure au premier rang des acteurs nouvellement conviés par la gouvernance territoriale à s'exprimer (réunions et débats publics, conseils de quartiers, ateliers et conférences de citoyens...). Dans le même temps, faisant l'objet d'une sensibilité croissante, l'environnement s'est affirmé chez eux comme l'un des filtres perceptifs et interprétatifs les plus puissants du cadre de vie. Dans cette rencontre entre vécus de l'environnement et démocratisation des processus décisionnels, l'évaluation (diagnostique et prospective), comme aide à la décision, se voit questionnée, particulièrement dans le domaine des transports. D'autres connaissances et données environnementales, complémentaires à celles habituellement livrées par le seul génie de l'environnement (chimie de l'atmosphère, physique des sons...) n'aideraient-elles pas : à mieux construire l'action transport, car tenant mieux compte des ressentis et vécus environnementaux ; et à la rendre plus légitime et acceptable, par l'implication directe qu'elle permettrait des habitants ?

Cette question a été traitée dans le cadre du Programme Interministériel de Recherche sur les Transports (PREDIT), pour le MEEDDAT. Appliquée à la question du transport de marchandises dans le Val-de-Marne, elle s'est appuyée sur trois temps méthodologiques, dont des réunions de groupes (processus délibératifs) avec des habitants de plusieurs communes du département, riverains d'infrastructures de transports à forts trafics de marchandises. Il ressort notamment que, passé le temps d'acclimatation à un exercice auquel il est peu habitué, l'habitant dépasse les allants de soi normatifs (méthodes conventionnelles d'évaluation) pour proposer d'autres méthodes (enquêtes qualitatives, relevés photographiques,

ateliers participatifs divers...) et d'autres postures évaluatives (pérennité et traçabilité des observations - bien après le projet, comparaison d'expériences et complémentation des démarches - évaluations techniques et scientifiques, concours dans les écoles, consultations par presse...). Ici, les expériences locales, les comportements personnels, le bien-être environnemental, la satisfaction territoriale... apparaissent comme des termes clefs des attentes manifestées. L'efficacité de la régulation et des projets de transports de marchandises en ville pourrait dépendre de cette acceptabilité sociale de l'évaluation environnementale.

*Rapport du CRETEIL pour le MEDAD, dans le cadre du PREDIT, décembre 2007, 104 p. par Guillaume Faburel, Aline Grenier, Sarah Charre.*

### Voir aussi...

Le doctorat en Transport conduit par D.Boy au CRETEIL (dir.M.Savy) relatif à l'acceptabilité sociale du transport routier de marchandises en lien avec ses effets économiques, environnementaux et sociaux dans le Val-de-Marne. A travers des entretiens exploratoires auprès d'élus et techniciens, l'analyse des réunions publiques pour l'élaboration du Schéma Départemental d'Aménagement ainsi qu'une enquête par questionnaire auprès d'habitants de 5 communes du département, sa thèse vise à montrer la relativité de l'acceptabilité et ses conséquences en matière de gestion des transports de marchandises pour un Conseil général. (Thèse débutée en 2004, soutenance prévue fin 2008. Financement : ADEME et CG du Val-de-Marne).

Guillaume FABUREL (maître de conférences à l'IUP)

# L'habitant dans l'aménagement et l'urbanisme

## L'implication des habitants organisés et non organisés dans les projets d'urbanisme

→ Suite de la première page

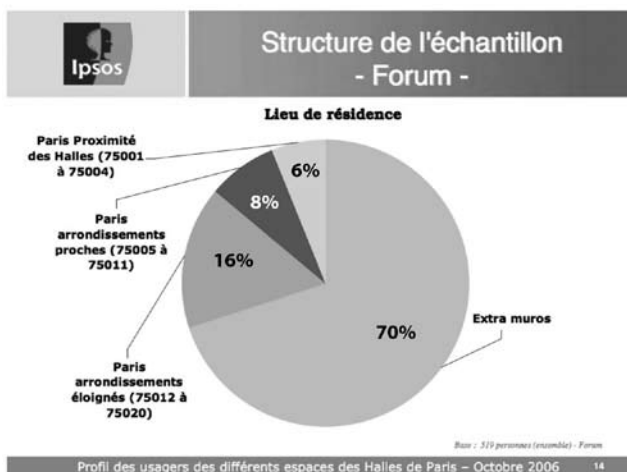
Camille GARDESSE (doctorante)

[...] le rôle traditionnel des associations en tant que représentantes de la société civile est remis en cause<sup>4</sup>. C'est pourquoi les *habitants organisés* cherchent la plupart du temps à être les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Une démarche dite de *concertation* a été mise en place par la Mairie de Paris depuis 2003 pour associer les citoyens au projet de réaménagement des Halles. Au regard de la forte dimension métropolitaine du lieu, cette opération aurait pu donner la possibilité aux décideurs d'impliquer dans un projet d'urbanisme les différentes figures d'*habitants*, et notamment celles habituellement difficiles à intégrer dans des dispositifs participatifs comme les usagers du site non riverains.

sous la pression du collectif Parole des Halles et de personnes préoccupées par l'élargissement du débat sans qu'ensuite les pouvoirs publics ne mobilisent réellement les résultats produits. Pourtant, ils montrent que les populations venant de Paris extra-muros sont majoritaires dans les fréquentations du site.

**Les enquêtes IPSOS ont permis d'identifier plusieurs types de pratiques et de représentations liées aux espaces à aménager**



	Nom du groupe	Poids du groupe
Groupe 1	<b>Les shoppers hédonistes</b>	<b>25 %</b>
Groupe 2	<b>Les fanatiques</b>	<b>17 %</b>
Groupe 3	<b>Les shoppers critiques</b>	<b>22 %</b>
Groupe 4	<b>Les passants</b>	<b>17 %</b>
Groupe 5	<b>Les culturophiles</b>	<b>19 %</b>

**Typologie IPSOS des usagers du Forum des Halles**

	Nom du groupe	Poids du groupe
Groupe 1	<b>Les promeneurs</b>	<b>21 %</b>
Groupe 2	<b>Les 'instants verts'</b>	<b>22 %</b>
Groupe 3	<b>Les shoppers</b>	<b>31 %</b>
Groupe 4	<b>Les riverains</b>	<b>27 %</b>

**Typologie IPSOS des usagers du jardin des Halles**

### L'exemple de la concertation pour le projet de réaménagement du quartier des Halles à Paris

L'opération des Halles a connu deux phases de *concertation*. La première a été menée par la Société d'Economie Mixte Paris Centre de 2003 à 2005. La seconde phase a lieu depuis 2006 et est organisée par la Direction de l'Urbanisme de Paris. Une *charte de la concertation* a été adoptée en janvier 2006 à l'issue de débats entre les associations participantes qui mettaient en exergue différentes conceptions de la démarche. Pour résumer, la méthode proposée par le collectif Rénovation des Halles, formé de riverains organisés, favorisait le dialogue maître d'ouvrage - associations. L'autre dispositif était plus ouvert, voulant intégrer un large public et essayant de valoriser la dimension métropolitaine du projet. Il était soutenu par Parole des Halles, coalition plus hybride regroupant des Parisiens n'habitant pas tous le quartier et n'appartenant pas nécessairement à une association, ainsi que des chercheurs en urbanisme intéressés par les initiatives de démocratie locale. Le dispositif mis en place par la Mairie de Paris, s'il n'est pas aussi fermé que celui proposé par Rénovation des Halles, privilégie tout de même l'implication des *habitants organisés*, et particulièrement des regroupements d'habitants du quartier qui comprennent essentiellement des personnes de catégories sociales moyennes et supérieures. Les populations *non organisées* et/ou non riveraines ont été très peu impliquées, si ce n'est par la RATP très en amont du projet sur des diagnostics de fréquentation du pôle de transport, puis en phase tardive de programmation par la Mairie dans des enquêtes IPSOS/Missions Publiques menées à l'automne 2006<sup>5</sup>. Mais celles-ci ont été réalisées

La concertation paraît être davantage appréhendée par les décideurs économiques et politiques du projet des Halles dans une logique d'évitement de blocages que dans une perspective d'élaboration commune. Dans la programmation, les choix de la ville rejoignent les intérêts des riverains, les équipements publics étant majoritairement orientés vers leurs usages. Ces partis pris restés implicites semblent révéler un renoncement à l'enjeu métropolitain. Mais l'implication partielle des destinataires peut poser des problèmes pour la qualité des projets d'urbanisme. Une des conséquences aux Halles est qu'un certain nombre de questions sur les usages différenciés du site sont peu traitées.

→ Notes

- <sup>(1)</sup> Pour une définition de la participation et des différents degrés d'implication, cf. ZETLAOUI-LEGER J., *Modalités d'application de démarches programmatiques concertées et participatives pour des projets de proximité*, Rapport pour la DIV, octobre 2002.
- <sup>(2)</sup> GAXIE D., *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Le Seuil, Paris, 1993.
- <sup>(3)</sup> CARREL M., *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, thèse de sociologie dirigée par Anne-Marie Guillemard, Université Paris V, décembre 2004.
- <sup>(4)</sup> RUI S., VILLECHAISE-DUPONT A., « Les associations face à la participation institutionnalisée : les ressorts d'une adhésion distanciée », in *Espaces et sociétés, Ville, action citoyenne et débat public*, n°123, 2006.
- <sup>(5)</sup> IPSOS, *Profil des usagers des différents espaces des Halles de Paris, rapport de la phase quantitative exploratoire*, octobre 2006. Missions Publiques, *Projet de rénovation des Halles, groupes de concertation d'usagers, rapport final*, décembre 2006 - disponibles sur le site Internet de l'IUP, rubrique les Halles.

# Vers l'entrée des affects en politique par le sensible territorialisé : le rôle du paysage

Le paysage revient sur les devants de la scène, comme en témoignent les réglementations nationales et internationales (Loi Paysage-1993, Convention Européenne du Paysage-2000), l'évolution des métiers et surtout l'évolution d'une demande sociale de paysage, à travers le désir d'une qualité du cadre de vie, voire d'un bien-être<sup>1</sup>. Or, le paysage a longtemps été strictement considéré comme *remarquable*, perçu par l'organe noble (l'œil), produit d'une projection sur le monde de conventions classiques. Plus récemment, du fait notamment de la demande évoquée, les *paysages ordinaires* font l'objet de plus d'attention (entrées de villes, autoroutes, etc.). **Aujourd'hui "tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés" sont des objets de protection, de gestion et d'aménagement<sup>2</sup>.**

Ce faisant, le paysage s'est complexifié, notamment par des extensions (paysages urbains, culturels...) ou rencontres avec d'autres notions et concepts (ex : patrimoine). Enfin, il s'est ouvert aux autres sens que le visuel, amenant de nouvelles expressions : paysage sonore, paysage olfactif, *skinscape* ou encore *paysage multisensoriel*<sup>3</sup>. Il est vrai que depuis peu, un rapprochement des deux courants historiques traitant traditionnellement de la question paysagère (culturaliste et naturaliste) se dessine<sup>4</sup>. Le paysage s'est affirmé comme "en même temps réalité et apparence de la réalité"<sup>5</sup>, faisant non seulement appel à des dimensions physiques mais aussi à "la dimension sensible et symbolique du milieu"<sup>6</sup>. Le paysage est une médiation des sensations, en raison des stimulations sensibles auxquelles il donne lieu. Il convie à la fois des séquences du passé, des espaces du lointain et de l'imaginaire personnel (paysages des lieux de l'enfance...), mais aussi des potentialités sensorielles attachées à des pratiques plus immédiates et quotidiennes<sup>7</sup>.

Le paysage n'est donc plus seulement l'affaire des esthètes, des experts, ou des scientifiques. Il est aussi reconnu comme du ressort des habitants. Cependant, cette reconnaissance requiert de placer ce qui fait sens pour l'individu au cœur des référentiels de l'action.

**L'environnement est quant à lui de plus en plus considéré comme une somme de relations véhiculant attaches à des lieux, voire comme une composante identitaire. Il est un vecteur privilégié de la prise en compte de la proximité et, dès lors, l'un des ressorts les plus puissants de l'évolution vers plus de participation habitante.** Il représente, bien plus qu'avant, le ferment de demandes sociales variées. Il participe de la place qu'occupent de manière de plus en plus incontournable vécus, ressentis, bien-être, ambiances... dans les discours d'acteurs. Les réflexions préalables à l'action s'ouvrent ainsi à l'appréhension des relations existentielles et affectives aux lieux, entraînant une certaine mise en culture de l'idée du sensible<sup>8</sup> en action, notamment par l'intermédiaire du paysage.

**Pour autant, plusieurs difficultés et verrous persistent à cette entrée du sensible en action par les paysages<sup>9</sup>.**

Il y a tout d'abord l'utilisation de notions ayant une charge normative évidente. Le sensible renvoie souvent à la dangerosité (*quartiers, espaces, paysages...sensibles*), ou est souvent évoqué dans les termes, discréditants, d'une *sensibilisation généralisée* de la société ; sans oublier, dans les vulgates, les rapprochements trop rapides entre genre féminin et sensible. Le paysage est, malgré l'évolution de la notion (*supra*), souvent contenu dans le pittoresque, le beau, le remarquable, laissant peu de place à l'habitant ; ce dernier ayant aussi une position ambiguë car, si cet objet suscite un consensus lorsqu'il ne s'agit que de l'invoquer, il incommoder lorsqu'il est question de lui donner un rôle dans les processus décisionnels.

Ce poids de la normation renvoie, logiquement, à des cultures d'appartenance et des construits historiques. Par exemple, la question de la "scientificité" du sensible et de ses problématiques

exerce une pression importante. Le statut et la position, asymétrique, des sciences *molles* (ou plus sûrement, *subtiles*, cf. J.Lolive) par rapport aux sciences *dures* sont des verrous puissants, issus de notre culture occidentale, avec dès lors la question des méthodes utilisées par les sciences sociales et humaines et de leur objectivité. De même, il existe, en lien avec les précédents, des verrous sociopolitiques. Il s'agit notamment de ceux liés aux référentiels techniques historiques de l'action environnementale, aménagiste... qui s'accroissent avec la réflexivité des habitants et leur *empowerment*.

La mise en place de postures nouvelles suppose donc de lever certains de ces verrous ou de les contourner, notamment par la dé-sectorialisation des compétences professionnelles ou par la mise en culture politique de l'incertain (par différence à la maîtrise par la seule objectivité technique). Il est vrai que si l'appel au sensible est de plus en plus présent dans les discours, les pratiques, la recherche... sa mise en action demeure limitée. Dès lors, la territorialisation des politiques publiques est-elle vraiment effective ? Seule une territorialisation n'obéissant que peu à des commandements institutionnels, ou répondant à des initiatives locales, permet en fait au sensible d'affleurer<sup>10</sup>.

**Ce n'est que par le biais d'un sensible pleinement territorialisé que les affects pourront entrer en politique, et que la place du sujet habitant, plus seulement rabattu sur une figure du citoyen, pourra être révisée.**

Sur le même sujet : communication aux Journées Scientifiques de l'Environnement, 5-6 mai 2008.

## → Notes

- (1) Luginbühl Y., "Le paysage pour penser le bien-être ?", in Fleuret S. (dir.), *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Presses de l'université d'Angers, 2005.
- (2) Convention européenne du paysage, 2000.
- (3) Thèse en cours, T. Manola, dir. P. Ingallina et G. Faburel
- (4) Luginbühl Y., Programme de recherche *Politiques publiques et paysages. Analyse, évaluation, comparaisons*, MEDD-Cemagref, 2004.
- (5) Berque A., *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Hazan, 2000, p.16.
- (6) Berque A., *Médiance. De milieu en paysages*, rééd. Belin, 2000, p.43.
- (7) Faburel G. et Manola T. (coord.), *Le sensible en action. Le vécu de l'environnement comme objet d'aide à la décision. Tome 1 Sensible, ambiance, bien-être et leur évaluation, en situation territoriale*, Rapport final pour l'Observatoire Départemental de l'Environnement Sonore – Val-de-Marne, mars 2007.
- (8) Le sensible est ici considéré comme expérience tout à la fois sensorielle (visuelle, sonore, olfactive, aérolitique, tactile, thermique, etc.) et signifiante, articulant des dimensions multiples (culturelle et naturelle) et échelles diverses, de temps comme d'espace.
- (9) Faburel G. et Manola T. (coord.), *Le sensible en action. Le vécu de l'environnement comme objet d'aide à la décision. Tome 2*, Rapport final pour l'ODES, septembre 2007.
- (10) *Idem*.



Théodora MANOLA (doctorante)



## Patrick Norynberg

### Directeur Général Adjoint chargé du développement social et territorial

**Professionnel et militant de l'implication des habitants dans la vie de la cité, Patrick Norynberg a jusqu'ici effectué sa carrière au Blanc Mesnil (93) : responsable du service municipal de la jeunesse à la fin des années 1980, il a rejoint le Parti Communiste à 22 ans. Engagé aux côtés d'associations de quartier, il devient président de l'Amicale des locataires de la Cité de 4 Tours. Il est ensuite responsable de l'habitat et du logement de 1994 à 1998, puis chef du projet de contrat de ville. Depuis 2003, il est directeur général adjoint chargé du développement social et territorial de la ville. Autant d'étapes qui lui ont permis de développer une réflexion, une posture mais aussi une démarche et des outils en faveur de la participation des habitants à l'évolution de leur cadre de vie.**

*Propos recueillis pour Passerelle par Camille Gardesse et Hélène Béguin, doctorantes au CRETEIL*

#### **Quelle est la genèse de la dynamique de participation au Blanc Mesnil ?**

Quand j'étais responsable du secteur habitat, je devais notamment accompagner les habitants dans les opérations de réhabilitation de logements sociaux. Ce n'était pas évident car les bailleurs faisaient le minimum en termes de concertation. Notre levier était la garantie d'emprunt qu'ils sollicitent auprès de la ville. En 1994, plusieurs grosses réhabilitations démarraient, on a imposé nos conditions aux bailleurs : un programme de travaux qui corresponde aux attentes des habitants, une concertation permanente avant et pendant les travaux, mettre en place un triptyque de travail ville/bailleur/habitants durable, traiter obligatoirement les espaces extérieurs. Puis, avec l'élaboration du contrat de ville en 1998, je me suis appuyé sur la circulaire Jospin pour développer l'implication des habitants sur tous les aspects de

la vie de quartier et dire l'importance de faire l'évaluation avec eux, mais aussi les élus et les professionnels, pour préparer ensemble le nouveau contrat.

#### **Dans cette circulaire il y avait une injonction à faire participer les habitants mais pas de méthode indiquée ; vous en avez créé une ?**

On s'est appuyé sur un dispositif promu par le *Mouvement pour le développement social local* pour créer nos *Ateliers de l'Avenir*. L'outil méthodologique a été mis au point par des psychosociologues au début des années 1950, avec l'idée que toutes les populations, même les plus démunies et les plus éloignées de la chose publique, ont des ressources pour proposer et agir sur le local. Les Ateliers se déroulent en 3 phases. Mais avant il y a une étape très importante : préparer ces ateliers, convaincre, rassurer les professionnels et les élus. Car ce n'est pas toujours

sécurisant pour eux : mes collègues disaient " *on va ouvrir une boîte de pandore, on va nous demander des choses auxquelles on ne pourra pas répondre, on va être en difficulté*". Il y avait beaucoup d'appréhension. Ce que j'ai défendu c'est que les gens n'ont pas des projets mirobolants, et ils peuvent tout à fait comprendre que les choses prennent du temps, qu'il faut réunir des moyens... Il faut l'expliquer. Ce qui est terrible c'est de ne pas donner d'explications.

#### **Comment élargir la participation des habitants ?**

Les Conseils de ville nous permettent de rayonner sur à peu près 200 personnes différentes ; c'est trop peu pour une ville de 52 000 habitants. Je suis à la fois satisfait

que ce que l'on met en place fonctionne bien, on avance, on forme, mais ça touche encore trop peu de gens. Mais nous avons tout de même une offre de services en termes

**“ Toutes les populations, même les plus démunies et les plus éloignées de la chose publique, ont des ressources pour proposer et agir sur le local ”**



Panneaux d'exposition sur les démarches impliquant les habitants de Blanc Mesnil

de participation qui est très large dans cette ville. On a un conseil local des jeunes, élu au suffrage universel, un conseil local de la vie associative. Ce sont des instances thématiques, mais elles jouent un rôle, elles se réunissent, proposent, agissent. Ca fait quand même une offre de lieux d'échanges, de dialogue, de construction collective de projets, qui n'est pas négligeable. Pour autant, si on fait le total de tous ces espaces et du nombre de personnes qui viennent régulièrement ou qui donnent leur avis ponctuellement, on arrive à 2000, 2500 personnes, 10 % du corps électoral de la ville. Il ne faut pas s'en satisfaire. Et c'est la raison pour laquelle nous avons travaillé sur la Charte de la démocratie locale, pour donner encore plus de visibilité à tout ça. C'est le défi des mois et des années qui viennent, il faut vraiment qu'on arrive à ce que plus de gens encore s'investissent dans ces lieux, qu'on les démultiplie encore.

**En quoi consistent les Ateliers ?**

Pendant la 1<sup>ère</sup> phase, on donne la parole aux habitants en leur demandant de s'exprimer sur ce qui ne va pas dans le quartier. Beaucoup d'idées négatives s'expriment : " les espaces verts sont piétinés ", " il n'y a pas d'espace pour les jeunes "... Puis on classe les idées par thèmes et les habitants en font une synthèse en transformant le texte en formulation positive. Le 2<sup>e</sup> jour, on fait le même exercice, avec la règle : " auto-riçons-nous à rêver du quartier que vous souhaitez, sans contraintes matérielles, financières... ". On récolte de nouvelles idées : " on voudrait des halls d'entrée fleuris, des fêtes de quartier plus souvent... ". En faisant le bilan on dégage quelques pistes récurrentes. Tout ça permet de faire un diagnostic partagé. L'action collective et l'intérêt pour l'en commun prennent du sens. La 3<sup>e</sup> phase est consacrée à un travail sur les prémisses de projet. On repart avec une fiche : intitulé, objectifs principaux, moyens, personnes intéressées pour continuer à travailler, prochaines étapes... Un collectif d'habitants est constitué et doit beaucoup travailler sur le projet choisi. Les professionnels peuvent

accompagner, ils sont des soutiens. Donc peuvent sortir de ces ateliers des projets de long, moyen ou court termes et des actions concrètes. Le temps de la construction du projet est un temps pédagogique, d'éducation populaire : il faut faire en sorte que chacun trouve sa place dans le groupe en valorisant les savoir-faire de chacun. C'est dans cette logique que nous avons créé les *Conseils de ville et de voisinage* afin de faire régulièrement le point sur l'avancée des groupes de projet issus des ateliers.

**Qui participe à ces Conseils de ville et de voisinage ?**

Ce sont des instances de concertation permanente, avec les élus locaux, des habitants, des techniciens. Mais tout ça est un combat permanent. Depuis 2007, nous avons des *habitants référents* dans ces instances. Nous organisons des formations à la démarche projet, ce qui leur permet d'avoir un rôle particulier auprès des autres acteurs.

**Formez-vous également les représentants des pouvoirs publics ?**

Cette année la ville propose des formations pour les professionnels sur la gestion de projet. Au moment des *Ateliers de l'Avenir*, nous avons formé les acteurs qui nous avaient accompagnés. Il y a un gros travail de sensibilisation à faire sur le *faire avec et pas seulement pour*. Les professionnels sont souvent démunis sur ces questions. Tout le travail consiste à montrer que la démocratie participative vient nourrir la démocratie tout court. Elle n'est ni une perte de temps, ni un supplément d'âme, encore moins une recherche d'un quelconque alibi. Dans notre *Charte de la démocratie locale* un article impose à tout projet passant au conseil municipal de faire l'objet d'une fiche présentant les processus de participation, ce qui oblige les élus et les techniciens à parler de leur projet et à l'enrichir avec les habitants.

**“ Les réglementations ont évolué, mais elles ne sont pas encore à la hauteur de ce qu'il faut faire. ”**

**Les initiatives locales vont donc plus loin que les directives nationales ?**

Oui. Les réglementations ont évolué, mais elles ne sont pas encore à la hauteur de ce qu'il faut faire. Heureusement, il y a des volontés politiques fortes localement et des professionnels qui y croient et proposent : personne n'oblige les maires à donner un droit de pétition aux habitants. Ici, si sur un sujet il y a 800 signatures d'habitants opposés, on s'oblige à le mettre en débat au conseil municipal le mois suivant.

**Les habitants sont-ils tous égaux face à la participation ?**

Ceux qui participent sont encore trop souvent ceux qui ont plus de prise de conscience, éventuellement déjà parents d'élèves ou impliqués dans la vie associative. Il faut un effort constant pour élargir le public, mais un véritable chemin a été parcouru depuis 10 ans : il y a plus d'instances participatives, plus de projets mis en débat, plus d'habitants associés... En même temps, il y a aussi une tendance au repli sur soi, à l'individualisme. La situation des familles pauvres s'est aggravée, s'impliquer devient de plus en plus difficile. Ce qu'il faut gagner encore, c'est que les publics les plus précarisés trouvent un intérêt à participer. Ponctuellement on y arrive. Je n'ai pas l'illusion de croire que tout le monde participera mais il faut garder comme objectif l'implication du plus grand nombre. On organise en octobre 2008 les premières *Assises de la démocratie locale* au Blanc Mesnil pour donner à voir les offres de lieux d'échanges et de dialogue, de construction d'actions collectives, valoriser les initiatives des habitants, leur donner la parole et faire le point sur les engagements pris. On ne le fait pas à des fins politiciennes mais parce qu'on y croit fondamentalement. ■

P. Norynberg retrace son parcours professionnel et son " combat " pour l'implication des habitants dans son livre *Faire la ville autrement, la démocratie et la parole des habitants*, Y.Michel Editions, 2001.

## Publications, Communications



► Dossier coordonné par Jean-Claude DRIANT, **Politiques de l'habitat et crise du logement**, *Problèmes politiques et sociaux*, n°944, Paris, La documentation française, janvier 2008, 112 p.

La question du logement s'est replacée au premier plan de l'agenda politique au cours des années 2000. Dans les pays industrialisés, les marchés immobiliers ont connu une flambée inédite à laquelle la France n'échappe pas. La situation actuelle, que de nombreux acteurs qualifient de crise, reflète les effets d'un moment fort de la conjoncture des marchés immobiliers mais aussi les difficultés à infléchir ou corriger les politiques du logement afin de satisfaire l'ensemble des besoins sur le territoire.

Comment faire face aux situations de crise ou d'urgence dans le cadre d'opérations de construction ou de rénovation urbaine, programmées sur un plus long terme ? Comment concilier logiques nationales et dimensions locales des politiques de l'habitat ? Comment mettre en œuvre le droit au logement opposable en favorisant l'accès des plus démunis au parc social sans entrer en contradiction avec l'objectif de mixité sociale ?

Ce recueil de textes d'origines diverses éclaire ces enjeux en présentant les points de vue des différents acteurs, la législation et les évolutions récentes de la politique gouvernementale. Un regard sur l'étranger, principalement au niveau européen, permet de mesurer les similitudes ou les différences que présente la France par rapport à d'autres pays.

► Béhar D., Derzypolski S., Driant J.C., Genest S., **"Politiques du logement et mutations socio-économiques des territoires"** Revue *Enjeux Logement*, n°2, janvier 2008.

► Béguin H., **"Transformation des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales : aménager l'espace pour ménager les tensions"**, Journées d'étude *Cohabiter*, Laboratoire junior Focales, Lyon, avril 2008.

► Cordier M., **"Décliner une politique locale de l'habitat, traduire les principes du PLH dans les PLU"**, Colloque *Urba+/ADCF*, Caisse des Dépôts, novembre 2007.

► Dubois-Maury J., **"Les risques industriels et technologiques à l'aune du développement durable"**, in Veyret Y. (dir.), *Le Développement Durable*, Paris, Editions SEDES, 2007.

► Faburel G., Polack J-D., Beaumont J., **"Le bruit des transports : état et perspectives scientifiques"**, La Documentation Française, 2007.

► Gobert J., **"Les compensations territoriales : entre équité environnementale et justice sociale ?"**, Colloque *Justice et injustices spatiales*, Université Paris X, Nanterre, mars 2008.

► Guelton S., Navarre F., Rousseau M-P., **"L'économie de l'aménagement - Etat des lieux de la recherche"**, CRETEIL, PUCA, 2008.

► Jaurand E., Leroy S., **"Le littoral : un paradis gay ?"**, in Deboudt P. et al. (coord.), *Le Littoral : Subir, Dire, Agir*, IFRESI-MESHES-CNRS, actes du colloque international, Lille, janvier 2008.

► Massot M.H., Orfeuill JP., **"La contrainte énergétique doit-elle réguler la ville ou les véhicules ? Mobilités urbaines et réalisme écologique"**, *Annales de la recherche urbaine*, n°103, novembre 2007.

► Orfeuill JP., **"Développement durable et transports : une question aux dimensions multiples"**, in Veyret Y. (dir.), *Le Développement Durable*, Paris, Edition SEDES, 2007.

► Saint-Macary E., **"Faire cohabiter : un enjeu pour les reconstructions des opérations de rénovation urbaine"**, Journées d'étude *Cohabiter*, Laboratoire junior Focales, Lyon, avril 2008.

► Talandier M., **"Les théories de la science régionale face à la revitalisation résidentielle des espaces non métropolitains"**, XLIII<sup>e</sup> Colloque de l'ASRDLF / Grenoble et Chambéry, juillet 2007.

...et bien d'autres sur le site de l'IUP

## Le garde-fou

### ➔ Pour un Institut d'Urbanisme plus écologique !

Pour la petite histoire, quand Eugène Poubelle invente l'objet éponyme en 1884, il prévoit déjà la collecte sélective avec trois boîtes à déchets obligatoires : une pour les matières putrescibles, une pour papiers et chiffons, une dernière pour le verre, la faïence ou les coquilles d'huîtres ! Il faudra pourtant attendre plus d'un siècle pour que le tri sélectif soit effectivement mis en place, et ce partiellement... En effet, si la plupart d'entre nous trient certainement très consciencieusement leurs déchets ménagers, qu'en est-il du tri sélectif sur notre lieu de travail ? Dans l'immédiat (exceptées peut-être quelques combines personnelles), cartouches d'imprimante en fin de vie, sachets de thé, sandwiches inachevés (malheureusement plus que de coquilles d'huîtres !) et autres consommations individuelles viennent rejoindre brouillons et paperasserie dans nos poubelles...

Nous sommes de gros consommateurs de papier, il y a donc un véritable enjeu à ce que nos déchets soient triés, surtout à cette époque de l'année, propice au nettoyage de printemps dans les bureaux ! Dans un Institut d'Urbanisme où nos travaux respectifs tendent vers un développement de l'espace urbain plus durable, plus équitable, en un mot, plus responsable ; il apparaît nécessaire d'intégrer à nos comportements quotidiens une démarche plus écologique. D'autant plus qu'il existe une réelle attente à ce que les lieux d'éducation se fassent davantage les promoteurs d'une démarche durable ; et que là encore le symptôme "retard français" se fait sentir.

Passerelle invite donc à ce qu'une réflexion soit menée pour tenter de minimiser l'empreinte écologique de notre Institut et plus largement de notre université. Le terme d'empreinte écologique étant d'ailleurs



**Tri sélectif sur un campus universitaire São Paulo, Brésil**

issu de l'écologie urbaine de l'Ecole de Chicago, berceau de la sociologie urbaine... la boucle semble bouclée !

*L'association Passerelle est prête à s'investir sur cette question dans la mesure de ses moyens et de ses capacités. Le dispositif "Campus responsable" apparaît notamment comme une piste intéressante.*

Mathilde Cordier